L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 MAI 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $18; par semestre, $9; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 centes.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces insérées dans, placées à leur de rôle dans ce n'importe quelles partie du journal, paieront $1 00 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme pour nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 par le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces soumis, par les prix indiqués ci-dessus pour les annonces temporaires, tel exemple qu'il aura souvent à vous aller; mais dans aucun cas, cet exemple ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'ailleurs paieront 25 cents toute la ligne pour chaque insertion.
Toutes annonces transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de annonces leur son et envoyés à la fin de chaque mois.

SOUSCRIPTION
POUR LA SEMAINE.
DU MARDI MATIN 14 MAI.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs,—La goélette "Edith Brown", ses voiles, &c. actuellement à Alger, au-dessous du ferry de la rue du Canal. Et à 10 heures, sur les lieux, le stock entier du magasin situé à l'angle des rues Magazine et Natchez consistant en groceries, liqueurs, &c.

Par R. Roger & Co. à leur salle d'encan—Vente sans réserve, de marchandises sèches, américaines et étrangères.

Par Montgomery, Bree & Co, à leur salle d'encan—Un assortiment général de meubles, tapis, glaces, &c. batterie de cuisine, &c. En sus de ventes de P. Liner, rue Chartres, boeuf, beaux chevaux appareillés et de monture, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, harnais, &c.

Par R. Guinault, à 4 heures et demie, rue des Marais, entre St-Philippe et Dumaine—Un lot de meubles. Et à 11 heures, sur le chemin de la Métairie, en face du City Park, une vacherie.

Par R. Scott, au Picayune Tier, Deuxième District—Fruits, volailles, sucre, &c.

Par J. P. Bolmeau, au magasin Nos. 49 et 51 de la rue Gravier—Noisettes, avelines, amandes, whisky, eau de vie, genièvre, jambons, beurre, fromage &c.

Par Hoffman & Marks au No 36 de la rue du Chartres—Bottes, souliers et brodequins, bottines pour dames et pour enfants.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue de la Commune—Mais.

Par A. Pelser, au No 46 de la rue de Chartres—Habillements, lingerie, chaussures, champagne, cigares, &c.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—M'chandises sèches.

ATTENTION!

☞ Le shérif d'Orléans procédera aujourd'hui, à 10 heures A. M., sur les lieux, à l'adjudication du stock entier du magasin situé à l'angle des rues des Magasins et Natchez, Premier District, consistant en groceries, liqueurs, &c.

ATTENTION!

☞ MM. Vincent & Co. encanteurs, font une grande vente de Marchandises sèches aujourd'hui et de jours. AUJOURD'HUI, au No 16 de la rue de Chartres. Voir l'annonce.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Enregistrez-vous.

La Cour Suprême s'est déclarée incompétente pour statuer sur les demandes d'injonction présentées au nom du Mississippi et de la Georgie contre l'application des lois de reconstruction. Il ne reste donc qu'un moyen d'éviter la domination du parti radical, c'est de se faire enregistrer pour pouvoir voter. Eh ce moment, l'accès des bureaux est facile. Enregistrez-vous donc sans plus tarder.

L'ordre et le régime militaire.

Si le régime militaire a ses inconvénients, il doit au moins avoir l'avantage d'assurer le maintien de l'ordre, et celui qui est investi de pouvoirs dictatoriaux veut les employer, non pour réprimer, mais pour empêcher les désordres. Le seul moyen de préserver la tranquillité publique, quand les esprits sont en proie à la fermentation causée par des dissentiments politiques profonds, c'est de tenir la balance égale entre les partis : c'est de ne tolérer les agissements ni d'un côté, ni de l'autre. Or, il est évident que, depuis que le régime militaire a été établi dans le Sud, les choses ont pris un aspect alarmant. Les noirs excités par des prédications démagogiques, poussés ouvertement et secrètement par des gens sans aveu qui ont reçu un mot d'ordre de quelque comité secret, nourrissent, dans toutes les grandes villes, des dispositions turbulentes.

Sans la modération dont les blancs ont fait preuve, des conflits auraient déjà éclaté à Charleston, à Mobile et à la Nouvelle-Orléans. Mais, à Richmond, les noirs se sont montrés si agressifs que la police a été inauffisante à les maintenir et qu'il a fallu, à deux reprises, libérer vendredi de la prison pour les faire rentrer dans l'ordre. Voilà le résultat des discours incendiaires des émissaires du Nord. Les noirs ne respectent même plus l'autorité du gouvernement des Etats-Unis et l'uniforme fédéral a perdu pour eux son prestige.

Ce qui n'est passé à Richmond doit être un avertissement pour les commandants militaires des autres districts. Mieux vaut prévenir le mal que d'avoir à le réprimer. Si des conflits sont à craindre, ce n'est pas du côté des blancs que viendront les provocations. On leur reprochera cette justice que, partout, ils évitent avec soin de fournir le moindre prétexte à des querelles. Il n'en est pas de même de la part des noirs. La masse assurément n'a pas, au fond, de mauvaises dispositions, et s'ils étaient laissés à leurs propres inspirations, les affranchis ne feraient rien ressembler à ces 400 pillards Mississippiens nomant, ils sont faciles à entraîner et ils écoutent avec complaisance des gens qui savent habilement les flatter pour les pousser dans une mauvaise voie. Il suffit d'ailleurs d'un petit nombre d'individus pour susciter, par une conduite désordonnée, des conflits dont les conséquences pourraient être graves.

Nous sommes convaincu que le commandant militaire du district, le général Sheridan, doit avoir à cœur d'éviter, dans son département, des troubles qui nécessiteraient l'intervention des forces fédérales. Il est probablement mal renseigné sur l'état des esprits et sur ce qui se passe dans la ville, sans quoi il ferait arrêter aux agitateurs qu'il entend les rendre responsables des désordres qu'ils cherchent à fomenter, et il mettrait fin, une bonne fois, à ces scandales menées dont il est sûr n'est que trop facile à apercevoir.

Dans de pareilles circonstances, nous croyons qu'il est de devoir des bons citoyens de faire appui au général une démarche pour l'avertir des dangers que court la paix publique et pour lui demander de prendre des mesures propres à rassurer la population. L'ordre relatif à la police à un, pour effet, de démoraliser ceux qui composent ce corps. Ils n'ont plus l'autorité morale nécessaire pour empêcher par leur présence des manifestations, peu graves, mais qui peuvent dégénérer en actes de provocation de nature à faire naître des conflits entre blancs et noirs. On a vu beaucoup de ces derniers affecter de montrer les armes dont ils sont porteurs et témoigner par leur langage et par leur attitude des dispositions hostiles.

Il est regrettable que des hommes pervers aient réussi à créer ainsi un antagonisme de races qui n'existait pas. Les avances faites par les blancs ont été repoussées et, en ce moment, il y a une démarcation tellement tranchée entre les deux races que les noirs ne veulent même pas de festes avec les radicaux blancs qui précédaient le gruber. Ce n'est pas nous qui regrettons ces noirs de ne pas vouloir voter, pour être rénégats et des avantaires qui ne méritent pas leur confiance, et ce n'est pas de leurs prédilections politiques qu'il s'agit ici. Mais si on doit respecter la liberté de leur choix, on a le droit de se plaindre d'être impliqué de leur côté sur les droits des blancs et s'ils deviennent agressifs et provocateurs.

Nous le répétons : jusqu'à présent il n'y a eu que des faits isolés et partiels, mais il existe des symptômes qui doivent attirer l'attention de l'autorité militaire supérieure, intéressée à éviter des scènes de genre de celles qui se sont passées à Richmond. Il s'agit de la préservation de la paix publique, c'est-à-dire, d'un intérêt supérieur à celui des politiciens, et nous espérons que le général Sheridan saura couper court à toute agitation dangereuse et que les citoyens honnêtes, composés de deux partis opposés s'efforceront de surveiller à l'appartement des esprits.

MAISON LEON & FERAND. — Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de cette maison, qui s'est dédiée à vendre ses marchandises à des conditions tellement avantageuses pour les acheteurs, comme on le verra en se référant à la liste des remises, variant de 2 à 50 pour cent de prime, données pour des marchandises vendues dans la plus entière et payables en billets de cette

La Paix.

Le télégraphe nous transmet une bonne nouvelle. La conférence de paix a réussi à faire accepter par les diverses puissances intéressées dans la question du Luxembourg, un arrangement. Le traité a été signé et un délai d'un mois est accordé à la Prusse pour évacuer le Luxembourg. La question des frontières du Rhin n'en reste pas moins ouverte, et il est possible que le traité n'ait pas écarté toutes les chances de conflit pour l'avenir. Mais, pour le moment au moins, la guerre est évitée et l'Exposition universelle ne risque plus d'être troublée par le retentissement du canon. Il est question d'un Congrès pour régler la question d'Orient.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Voici le bilan de la dernière semaine théâtrale de la saison : ce soir, mardi, la seconde représentation de la pièce de Sardou, *Nos bons villageois*; demain, mercredi, représentation extraordinaire au bénéfice de M. Chamonin, l'habile et excellent comique dont la popularité est universelle, représentation qui se composera de *Coquelicots*, pièce en 4 actes, de *Ma dernière Idole*, et de *Michel et Christine*, joué par les enfants Dorien; cette soirée clôra dignement l'année théâtrale régulière; jeudi, il y aura une représentation supplémentaire au bénéfice de Mlle Hélène Leroux et de la petite Estelle (Fanfan Benoiton). Enfin, il y aura une représentation extraordinaire samedi, au bénéfice des familles nécessiteuses des victimes de l'*Evening Star*. Cela fait un total de quatre représentations, après quoi on pourra dire "adieu paniers, vendanges sont faites." Plus de spectacles jusqu'au mois de novembre. Que chacun mette donc à profit la semaine qui nous reste et contribue à remplir la salle et à faire fête aux artistes.

P. S. Il y avait salle comble hier à la première représentation de *Nos bons Villageois*. La pièce a bien marché et la bénéficiaire. Mme Blondelet, a recueilli une abondante moisson de bouquets et de couronnes. Nous reparlerons de cette soirée, car il y a lieu de complimenter MM. Gravier, Albaiza, Gautier, Chamonin, et Mmes Blondelet, Gravier, Albert, sur la manière dont ils ont interprété leurs rôles. L'ouvrage de Sardou n'plu au public et nous engageons ceux qui ne l'ont pas vu hier à ne pas manquer la représentation de ce soir.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR DES INONDÉS.

Montant de la 1ère Liste.....$1,276 50

2ME LISTE.

E. C.	$ 2 50
V. D.	2 00
F. C.	2 00
G. D	3 00
Loge St-André No 6, sous la juridiction du Sup. Cons. de la Louisiane	25 00
P. H. Monsseaux	10 00
Cash	5 00
M. B. Bladoné	10 00
Loge Orus, No 170	20 00
Loge l'Etoile Polaire No 1, sous la juridiction du Sup. Cons. de la Louisiane	25 00
S. B. Fourmont, 40 Royale	5 00
Mme L. Hâne	5 00
M. (nom oublié)	2 00
J. U. Lavillebeuvre	50 00
Loge St-André No 5, sous la juridiction de la Grande Loge de la Louisiane	30 00
Cash	5 00

GUERLAIN,
PARFUMEUR,
Paris, 15 rue de la Paix, Paris.

BAYOU LAFOURCHE.—Nous lisons dans la *Sentinelle de l'Ibbodeaux* :

La pluie qui n'a cessé de tomber dimanche au soir jusqu'à lundi après midi a causé beaucoup de mal aux planteurs. Ainsi la plus grande partie de ceux qui croyaient arrêter l'eau au moyen de levées et pensaient, au moyen de pompes ou de roues, pouvoir dessécher leurs champs, ont vu les levées emportées, leurs champs submergés et leurs machines dans l'impossibilité de travailler. Quelques uns d'entre eux sont entièrement découragés et déclarent décharger leurs travailleurs. D'autres font encore des efforts pour en sauver une partie. Il serait à désirer qu'ils réussissent.

Un jeune homme, portant le nom de Champagne, s'est suicidé dernièrement du côté du bayou de Large en se faisant une entaille au cou avec un rasoir. On n'a pas encore dit quels étaient les motifs qui l'ont poussé à commettre cet acte.

Les deux crevasses Valentin et Boudreaux qu'on espérait boucher à la fin de la semaine dernière, sont repatries. Au moment où on mettait la dernière main à l'ouvrage, une partie des travaux a été emportée. Malgré cela, les entrepreneurs et les travailleurs ne sont pas découragés, ils travaillent toujours avec l'espoir d'une prompte réussite.

NOUVELLES AMÉRICAINES.—Sandford Conover a fait appel du jugement qui le condamne à dix ans de travaux forcés pour parjure dans le procès des assassins du président Lincoln. L'appel a été admis par la cour criminelle et un nouveau procès a été accordé au condamné : la cour, en outre, décide que la durée de la sentence sera ajournée jusqu'au 1er juin prochain.

M. Orville H. Browning, secrétaire de l'intérieur, a succombé avant hier, à Washington, à une longue et douloureuse maladie. Il était natif de Kentucky. Ses parents étaient pauvres mais honnêtes. Dans les loisirs que lui laissait la culture de la ferme paternelle, il suivit l'école publique du comté d'Harrison; plus tard il devint un des collègues d'Augusta, et se destina au barreau. En 1831, il alla se fixer à Quincy, dans l'Illinois, où il exerça comme avocat. Enfin en 1836 il entra dans la carrière politique et fut nommé membre du Sénat de l'Illinois. Il fut ensuite membre de la Chambre des Représentants, et remplit pendant quelque temps la présidence. Lors de la retraite dans la vie privée jusqu'en 1861, où il fut nommé sénateur des Etats-Unis, en remplacement de M. Douglas, décédé. En 1866, il succéda à M. Harlan comme secrétaire de l'intérieur, et c'est dans cette situation que la mort vient de l'enlever. M. Browning appartenait autrefois au parti whig, puis il est devenu républicain. Dans les démêlés entre le Président et le Congrès, il a toujours tenu pour le parti conservateur.

On mande de Washington que les ambassadeurs japonais ont fait part hier à M. Seward de l'objet de leur mission aux Etats-Unis. Cette mission paraît se rattacher à quelque projet d'accroissement ou d'échange de territoire, car, dans la même journée, ces ambassadeurs ont été présentés au secrétaire de la marine pour s'entendre avec lui sur la "cession" de plusieurs navires de guerre.

Une dépêche de San Francisco annonce que les journaux les plus influents de la Colombie britannique ont prononcé pour l'annexion de la colonie aux Etats Unis. Le *Colonist* de Victoria assure que neuf habitants sur dix applaudiraient à toute combinaison qui serait de nature à conduire à ce résultat.

(Courrier des Etats Unis.)

LES NOUVEAUX CROISÉS.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Le sénateur Wilson pourrait dans le Sud se procurer de croque mitaine négrophile. Il porte dans les plis de sa loge l'épouvantail de la confiscation, qu'il agite de temps en temps comme un arsenal d'imprécations. Il juge à propos de caresser la cupidité des nègres et de faire trembler les blancs pour leurs propriétés. Dans un speech qu'il a prononcé vendredi dernier à Charleston, il a inventé l'insinuation toute gratuite que les gens de couleur pourraient être menacés de perdre leur travail et même d'être chassés de leurs cases s'ils votaient pour le bulletin radical. Dans ce cas, a-t-il dit, la confiscation serait employée comme châtiment pour punir ceux qui se seraient opposés au libre exercice du suffrage conféré aux affranchis, et lui-même viendrait pour l'adoption de cette mesure. Si au contraire la liberté de vote était respectée, c'est a-dire si des sénateurs et des représentants tout convenables,—*fac simile* radicaux,—étaient choisis, les Etats du Sud seraient réadmis au Congrès et il n'y aurait pas lieu à confiscation.

Ainsi, les planteurs sont prévenus. Non seulement ils ne voteront pas pour la plupart, car beaucoup d'entr eux sont compris dans les exclusions légales, mais ils n'auront pour que les nègres votent pour les radicaux ou la terre sera ruinée. Les voilà avertis, ils n'ont qu'à se bien tenir.

M. Wilson était parti pour Savannah, mais il a été rappelé à Charleston par une tempête ; il renonce à visiter la première de ces villes, et va se rendre directement à Augusta, Montgomery, Mobile et la Nouvelle-Orléans. Il rencontrera le Mississippi, et traversera au bereail par le Tennessee et le Kentucky, où il devra relire les flots de son éloquence sur les populations établies.

PROJET D'ARRANGEMENT.

Les *Débats* assurent qu'on a imaginé un moyen pour résoudre la difficulté du Luxembourg :

"Le roi Guillaume III des Pays-Bas, grand duc de Luxembourg, conserverait la souveraineté du grand duché telle qu'elle est constituée ; le grand-duché aurait neutralité comme l'est la Belgique, et on démolirait les fortifications de Luxembourg. Cette solution serait une demi-mesure pour la France et à son honneur, et personne n'aurait à s'en plaindre." Nous ajoutons la Prusse, qui verrait détruire une place forte qu'elle ne peut plus garder, par même le grand-duc serviteur du pays, dont l'Etat serait suffisamment protégé par la neutralité reconnue et proclamée :

"C'est ne se horsercait pas à cet arrangement moderne et sensé : il s'agirait de régler l'affaire de la Hollande, "ménagée" et dont le réveil pourrait être fertile en catastrophes ; et voici comment certaines lettres datées de Paris et non signées nous le content :

"La France et l'Angleterre s'entendraient pour garantir à la Hollande l'intégrité de son territoire, et elles pourraient proposer aux autres puissances européennes de donner ce pays en toute souveraineté à l'un des princes de la Maison régnante. Le Hollande et la Belgique, étant désormais pays neutres, leur indépendance étant proclamée et garantie par la France et l'Angleterre étant consacrée par les grandes vigiliens de ces limitrophes, on n'aurait plus à redouter l'absorption de la Hollande par l'Allemagne. La Belgique serait ménagée, et la France et l'Angleterre, unies dans l'accomplissement d'un grand acte, auraient et de prévoyance, verraient leur accroissement territorial et naturel."

(Courrier des Etats Unis.)

LES NOUVEAUX CROISÉS.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Le sénateur Wilson pourrait dans le Sud se procurer de croque mitaine négrophile. Il porte dans les plis de sa loge l'épouvantail de la confiscation, qu'il agite de temps en temps comme un arsenal d'imprécations. Il juge à propos de caresser la cupidité des nègres et de faire trembler les blancs pour leurs propriétés. Dans un speech qu'il a prononcé vendredi dernier à Charleston, il a inventé l'insinuation toute gratuite que les gens de couleur pourraient être menacés de perdre leur travail et même d'être chassés de leurs cases s'ils votaient pour le bulletin radical. Dans ce cas, a-t-il dit, la confiscation serait employée comme châtiment pour punir ceux qui se seraient opposés au libre exercice du suffrage conféré aux affranchis, et lui-même viendrait pour l'adoption de cette mesure. Si au contraire la liberté de vote était respectée, c'est a-dire si des sénateurs et des représentants tout convenables,—*fac simile* radicaux,—étaient choisis, les Etats du Sud seraient réadmis au Congrès et il n'y aurait pas lieu à confiscation.

Ainsi, les planteurs sont prévenus. Non seulement ils ne voteront pas pour la plupart, car beaucoup d'entr eux sont compris dans les exclusions légales, mais ils n'auront pour que les nègres votent pour les radicaux ou la terre sera ruinée. Les voilà avertis, ils n'ont qu'à se bien tenir.

M. Wilson était parti pour Savannah, mais il a été rappelé à Charleston par une tempête ; il renonce à visiter la première de ces villes, et va se rendre directement à Augusta, Montgomery, Mobile et la Nouvelle-Orléans. Il rencontrera le Mississippi, et traversera au bereail par le Tennessee et le Kentucky, où il devra relire les flots de son éloquence sur les populations établies.

CHRONIQUE LOCALE.

TROUBLES DANS LA RUE DES REMPARTS ET COUP DE POIGNARD.—Au coin des rues Remparts et Hôpital est une nouvelle bâtisse en briques, construite par M. Hilbert comme boutique de confiserie. Dimanche, vers onze heures et demie, des hommes de couleur, au nombre de 30, entraient dans le salon et demandaient à boire, ce qu'ils n'obtinrent pas. Les hommes de couleur disent que le propriétaire, quand il leur naît un mot, au coin des rues Canal et Bienville, vendait d'ordinaire aux gens de couleur lorsque deux de ses camarades le prirent et voulurent l'emmener de force, pensant sans doute qu'il en avait assez fait pour une fois. Mais ce dernier, un nommé Poynot, blanc, leur dit de sortir, sortirent et se groupèrent à l'encoignure en causant de très bonne humeur et fumant des cigares. Une discussion de blanchissage de Portugais et d'Autrichiens qui venait de recevoir un drapeau présenté par Mlle Barbarich, arrivait avec tambours et trompettes, à la même confiserie où elle avait à prendre un bouquet cérémonial qui devait être offert à la marraine du drapeau.

L'irritation des gens de couleur n'était pas passée et un rien pouvait lui donner un caractère nouvelle d'incandescence. Les membres de la société de bienfaisance reçoivent le bouquet qu'ils placèrent dans la procession et continuèrent leur chemin. Elle avait à peine passé le coin de la rue St-Pierre, qu'une seconde de gens de couleur perçant les groupes qui étaient encore à l'encognure, se mit à crier : Arrêtez, arrêtez. La foule devint plus épaisse : les hommes saturés par le bruit se mettaient aux fenêtres et sur les portes. Les gens de couleur désignaient à la police un blanc qui avait donné un coup de couteau à un des leurs, mais les hommes de la procession le défendaient et se mettaient autour de lui, attendu qu'ils pouvaient craindre qu'on le maltraitât s'ils le laissaient prendre. Les hommes de couleur allèrent au corps de garde demander l'arrestation du blanc. Là ils montrèrent la blessure et dirent qu'ils croyaient qu'il s'était, servi, et le sergent Thomas qui avait essayé de faire l'arrestation dépose le contenu au corps de garde.

La procession alors se retira sans autre trouble, les groupes disparurent aussi et la rue fut nettoyée. L'homme de couleur a reçu deux coups de poignard entre les côtes, rue de St-Charles, entre Hospital et Quartier, à quelques pas de la confiserie où la scène qui se terminait tragiquement avait commencé.

Le nom du blanc qui a été ensuite arrêté est John Beunet ; l'homme de couleur a été conduit à l'hôpital où il a été pansé, dit-on. Nous reconnaissons pas encore les particularités relatives aux coups de poignard.

NOUVELLE TENTATIVE D'ÉMEUTE. — Il y a eu hier soir, vers 4 heures, rue des Remparts et Bayou, de nouveaux troubles causés par quelques nègres proférant des menaces et demandant à boire. Le tout s'est borné cependant à l'arrestation du chef de file des nègres, qui a été relâché sur caution pour répondre ce matin devant le recorder Gastinel.

UNE NOUVELLE INCARTADE — Un de nos confrères racontait qu'un nègre surexcité ou ne sait par quoi et ma! accoutré, a arrêté dimanche à 8 heures du matin, un des chars de la ville à l'intersection des rues Magasins et Julie. En cet endroit, il saisit la bride du mulet et se fit dévier de la voie ferrée, puis qu'il arrêta le char à l'instant. Il ordonna ensuite aux blancs de quitter le char, frappa le cocher, frappa des dames et des messieurs qui se trouvaient dans le véhicule en les attrapant par les fenêtres, et se jetant sur l'entrée il tomba sur trois messieurs qui tentaient de s'esquiver le plus vite possible. Le cocher alors ayant pu reprendre les rênes, fouetta sa mule et partit rapidement. Pendant toute cette scène, d'autres nègres se tenaient sur les banquettes, riaient et excitaient leur camarade en faisant entendre la fameuse prière à la mode dans les meetings de nègres : "Au diable les blancs, le jour de la bonne de couleur est arrivé."

Le même nègre voulut quelques minutes après arrêter un nouveau char rempli de dames et d'enfants ; il n'y fut avai déjà décidé de sorte lorsque deux de ses camarades le prirent et vinrent l'emmener de force, pensant sans doute qu'il en avait assez fait pour une fois. Mais ce dernier, un homme portant le nom de Champagne, a fait suicide dernièrement du côté du bayou de Large en se faisant une entaille au cou avec un rasoir. On n'a pas encore dit quels étaient les motifs qui l'ont poussé à commettre cet acte.

Les deux crevasses Valentin et Boudreaux qu'on espérait boucher à la fin de la semaine dernière, sont repatries. Au moment où on mettait la dernière main à l'ouvrage, une partie des travaux a été emportée. Malgré cela, les entrepreneurs et les travailleurs ne sont pas découragés, ils travaillent toujours avec l'espoir d'une prompte réussite.

VOL FAIT EN PASSANT.—Le sergent Thomas a rapporté que samedi soir à onze heures et demie, le club républicain de couleur du 4me Ward, revenant de chanter Lafayette, a enfoncé la vitrière de William Schmidt, marchand de monique, Passage de la Bourse No 120 et en outt enlevé trois accordéons et un cornet, le tout d'une valeur de $70.

VOL.—Austin Williams, (c) a été arrêté dimanche soir, rue des Français, sur une accusation de vol portée contre lui par L. Benjamin.

RAPPORT MORTUAIRE.—Les décès à la Nouvelle-Orléans, pendant la semaine finissant dimanche matin, a été de 81. Deux personnes sont mortes de blessures ; deux se sont suicidées, une a été tuée par accident, et huit sont mortes de consomption, trois affection du cœur, quatre de pneumonie, une de vieillesse.

DÉTOURNEMENT DE FONDS. — Thomas H. Brodie a été arrêté dimanche par l'officier de police Decora, sur la ligne du chemin de fer Jackson, sur une accusation d'abus de confiance. Il paraît que le prévenu était employé quelque temps par le gouvernement et qu'on lui avait remis $500 pour payer ses travailleurs. Au lieu de payer, il a essayé de sortir de l'Etat en emportant l'argent.

RÉVOCATION.—Le Gén. Sheridan a émis, samedi, l'ordre suivant :

"Pour avoir délivré, sous le sceau officiel de la Cour, des certificats de citoyenneté, faux et non autorisés par la loi, le Président de la Cour du Cinquième District de Virginie a encouru la peine d'être révoqué de son office de greffier de ladite Cour.

LE GÉNÉRAL SHERIDAN EN VOYAGE.—Le général Sheridan, suivi de son aide-de-camp, le colonel Crosby, et de l'intendant du quartier-général, est parti pour Galveston par le steamer Harlan. Le général ne sera pas probablement absent plus d'une semaine. Le général Sawtelle, quartier-maître du 5me district militaire et les généraux Porter et Babcock, aides-de-camp du général Grant, sont arrivés aujourd'hui par le même bateau. Le Harlan a été mis à la disposition du général Sheridan par le général Grant.

Une autre fois, elle demanda de l'argent; il lui donna la clé de sa caisse, où il y avait des greenbacks et $2,500 en or. Elle prit les greenbacks et refusa de rendre la clé. Alors Sheridan dit qu'il menaça d'emporter la caisse hors de la maison, ce qui lui fit jeter la clé en disant : "Voilà votre clé, vieille bête."

Le Dr. Lanzier nous a informés, hier soir, qu'il avait fini son analyse sans avoir trouvé de poison, le dont il devait informer le coroner

ARRESTATION.—Armand Marcel a été arrêté dimanche soir pour avoir fait du train au théâtre de l'Opéra.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles du Mexique.

Retour du Messager Fédéral.

Siége de Queretaro.

Les Libéraux reculent devant l'Assaut.

Nouvelles de Richmond.

Cautionnement de Jefferson Davis.

Quantité de Citoyens signent pour lui.

Acclamations des nègres à sa sortie de l'Audience.

La mise en liberté de Jeff. Davis est un soulagement public.

Rôle honorable d'Horace Greeley.

Nouvelles d'Europe.

Le Roi de Prusse et l'Empereur Alexandre doivent visiter Paris.

Londres, 13 au soir—Consol, 92, 5 20, 72 3/8.

Liverpool, 13, midi—Amélioration du coton pendant la journée. Le marché était fermé à la clôture, le besoin de 1 d. Vendu aujourd'hui, 10,000 balles, dont 2,000 pour spéculateurs. Orl. 11 5/8. Vendu dans la journée 15,000 balles.

Berlin, 13 mai—On annonce que le roi Guillaume, de compagnie avec l'empereur Alexandre, visitera Paris pendant l'été.

Charleston, 13—Les troupes fédérales entièrement casernées sont arrivées du Mexique.

Liverpool, 13—Arrivé le steamer Celia Saisie du Great Eastern qui n'a pas payé les gages de ses équipages.

Londres, 13—Lord Lyons remplace lord Cowley comme ambassadeur à Paris.

Le *Moniteur* explique l'achat de chevaux par le gouvernement en disant que 7000 avaient été envoyés au Mexique, dont 3000 chevaux de trait. Il était indispensable de les remplacer.

Richmond, 13—La Cour des E. U. était foulée de monde ce matin. Une garde militaire était stationnée à l'extérieur et une force considérable de police au dedans. Environ 300 dames étaient parmi les spectateurs, et aussi 50 nègres. A 11 heures, M. Davis, introduit, a pris un siége près de la place des prisonniers avec le général Burton et le marshall. Le docteur qui accompagnait M. Davis, sans prendre une fenêtre ouverte a remarqué : "Il fait un peu froid, n'est-ce pas ?" Et se plaçant lui-même près de la fenêtre, il a fermé la croisée. Le retour d'air par la